Nom de la zone : Duplessis **Date : 7 juin. 23**

Catégorie de problématique : 4. Érosion des berges/érosion côtière

- **Autre catégorie #1 (facultatif) :** Au besoin, choisissez un élément
- **Autre catégorie #2 (facultatif) :** Au besoin, choisissez un élément

Autre(s) nom(s) pour cette catégorie dans le PDE (facultatif) :

Catégorie présente : ☐

Catégorie potentiellement présente : ☐

1) Les problématiques de cette catégorie se définissent dans la zone par les éléments suivants :

DESCRIPTION FACTUELLE :

L'érosion côtière/des berges est le processus par lequel des particules de sol (sédiments) sont détachées et déplacées de leur point d'origine[1]. La problématique reliée à l'érosion côtière/des berges est principalement liée à la sécurité des communautés côtières et aux infrastructures. Le manque de connaissances des municipalités relatif à l'étendue des dégâts causés par l'érosion ainsi qu'aux zones prioritaires d'intervention limite leur capacité à s'adapter rapidement[2].

Sur le territoire de Duplessis, l'érosion du littoral est très répandue au niveau des côtes composées de dépôts meubles. Environ 94% des côtes étudiées sur la Basse-Côte-Nord en 2000 subissaient une érosion alors que sur le reste de la Côte-Nord, 65% du littoral est en érosion. Entre 2002 et 2003, le recul moyen de la côte se situait entre 0,2 et 0,45 m/an dans les municipalités de Kegaska, Chevery, Saint-Augustin, Bonne Espérance et Blanc-Sablon mais atteignait 2,8 m/an à Chevery, où 87% des côtes s'érodent[1,3].

1) Les problématiques de cette catégorie se définissent dans la zone par les éléments suivants : (Suite)

CONSÉQUENCES PRINCIPALES :

L'érosion a des impacts écosystémiques tels que la perte de bande riveraine, la dégradation des écosystèmes aquatiques et de ses habitats et la diminution de la biodiversité.

L'un des impacts de l'érosion est la perte de terrain qui engendre à son tour plusieurs impacts. Il est notamment question de perte de terrains résidentiels et publics, de menaces aux bâtiments se situant sur ces terrains, ainsi que des risques associés à la route 138, qui relie une portion du territoire. Selon l'évaluation économique des impacts potentiels de l'érosion des côtes du Québec maritime dans un contexte de changements climatiques (Bernatchez et al., 2015), il a été évalué que 505 bâtiments d'une valeur de 76,2M$ et 273 bâtiments d'une valeur de 24,4M$, principalement résidentiels, pourraient être menacés d'ici 2065 dans la MRC de Sept-Rivières et celle de la Minganie respectivement. Dans le même horizon de temps, 7km de routes et de chemins de fer d'une valeur de 4M$ sur le territoire de Sept-Rivières et 14,2km pour 17,1 M$ en Minganie sont également menacés [3].

Un exemple concret de cette problématique est celui de l'érosion dans la municipalité de Rivière-Saint-Jean. À trois reprises, le Ministère du Transport du Québec a dû déplacer des tronçons de la route 138 menacées par l'érosion. De plus, l'érosion au niveau d'un dépotoir inactif depuis 1976 a entraîné le relargage de déchets non caractérisés dans le Saint-Laurent[4].

LOCALISATION GÉNÉRALE :

Cette problématique se concentre surtout au niveau de la bande littorale du territoire de Duplessis, en prenant en compte les estuaires de certaines rivières. L'érosion des berges peut également avoir lieu dans les terres en bordure de lacs et rivières mais ce phénomène est beaucoup moins répandu dans la ZGIEBV de Duplessis, principalement peuplée sur la bande côtière.

2) Les problématiques de cette catégorie sont causées par les éléments suivants dans la zone:

L'érosion côtière est un phénomène naturel aggravé par certaines actions anthropiques et les changements climatiques. Les processus naturels pouvant causer de l'érosion sont notamment : l'action du vent sur les sols à nu, l'action des vagues et de la marée surtout lors de fortes tempêtes, le ravinement et les glissements de terrain occasionnés par la pluie ainsi que le gel et le dégel. Les activités anthropiques et les changements climatiques peuvent aussi amplifier la vitesse de ce phénomène. Tous ces facteurs vont affecter les berges différemment en fonction des caractéristiques du substrat et du milieu [1].

Les facteurs principaux d'origine anthropique accentuant l'érosion sont la déforestation, le non-respect de la bande riveraine, l'urbanisation des bassins versants. Le passage de véhicules tout-terrain sur les berges et le littoral accentue également l'érosion, notamment en abîmant les végétaux. Aussi, l'enrochement a pour effet de déplacer l'érosion littorale à des zones adjacentes[7].

Finalement, les changements climatiques, avec la hausse du niveau marin, la diminution du couvert de glace, l'augmentation des tempêtes et de leur intensité et l'augmentation de la fréquence des cycles de gel-dégel, aggravent les risques liés à l'érosion[6].

[1] Bernatchez, P. et Dubois, J.-M., 2004. Bilan des connaissances de la dynamique de l'érosion des côtes du Québec maritime laurentien, Géographie physique et Quaternaire, 58(1), 47-71.
[2] Organisme de bassins versants Duplessis (OBVD), Table de concertation sur l'érosion en Minganie, 2019. Compte-rendu de la première rencontre. Rencontre du 20/03/19, Havre-Saint-Pierre, Québec, 8p.
[3] Plante, S., Chouinard, O., Bernatchez, P., 2007. Politiques, gouvernance et renforcement des capacités communautaires d'adaptation aux changements climatiques des zones côtières, insulaire et continentales. Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT), Rapport remis à Ressources naturelles Canada – Fonds d'action sur les changements climatiques, 191p.
[4] Bernatchez, P., Dugas, S., Fraser, C., Da Silva, L., 2015. Évaluation économique des impacts potentiels de l'érosion des côtes du Québec maritime dans un contexte de changements climatiques. Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières, Université du Québec à Rimouski. Rapport remis à Ouranos, 45p.+ annexes.
[5] S.-Jasmin, J.-G., 2017. Portrait préliminaire : Le phénomène d'érosion à Rivière-Saint-Jean, Minganie, région Duplessis. Organisme de bassins versants Duplessis Document remis à la municipalité de Rivière-Saint-Jean, 20p.
[6] Comité ZIP Côte-Nord du Golfe, 2007. L'érosion des berges au Québec maritime, Document d'information, 44p.
[7] Gangbazo, G., 2004. Gestion intégrée de l'eau par bassin versant : concepts et application, Direction de politiques de l'eau ministère de l'Environnement du Québec, 58p.
[8] Diagnostic du Plan Directeur de l'Eau du territoire Duplessis.